



Date	Manifestation	Lieu	responsable du déplacement			Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans	Loisirs
			Club	Département	Ligue							
Octobre												
1er	Tête de rivière des fondateurs	Courbevoie										
16	Tdr de Normandie	Belbeuf										
29 au 2/11	Stage de la Toussaint	Mantes										
Novembre												
11	Régates de Mantès	Mantes										
27	Tête de rivière interregionnale	Meulan										
Décembre												
4	Journée des minimes	Port Marly										
11	Cross des rameurs	Mantes										
19 au 23	Stage de Noël	Mantes										
Janvier												
Février												
4	Open indoor Concept 2	Paris										
21 au 25	Stage de Février	Mantes										
Mars												
4	Tête de rivière Interrégionale	Caen										
11	Régate de Versailles	Versailles										
18	Evaluation cadet	Mantes										
18	Match des Yvelines	Mantes										
24 & 25	Championnat de zone bateaux courts	Bourges										
Avril												
1er	Challenge interdépartemental	Choisy					*	*				
6, 7 & 8	Championnat de France bateaux courts	Cazaubon										
14 au 21	Stage de Printemps	Eguzon										
27, 28 & 29	Coupe de France MAIF	Vichy						*	*	*		
Mai												
9	Aviron d'or	Versailles										
12 & 13	Régates de Masse	Mantes										
19 & 20	Championnats UNSS FNSU	Libourne										
26 & 27	Régates											
Juin												
16 & 17	Championnats de Zone	Mantes										
29 & 30	Championnats de France minime et Critérium National	Mâcon										
Juillet												
6 au 8	Championnats de France cadet et junior	Vichy										
Aout												
18 au 25	Stage preparation Championnats de France bateaux longs											
Septembre												
28 au 30	Championnats de France BL et Critérium vétéran	Mantes										

Manifestations ouvertes aux rameurs du club en fonction du niveau. 
 Sur sélection. 

Parents attention : certaines manifestations regroupent les rameurs sous les couleurs du département ou de la ligue. Les athlètes sont convoqués par courrier et généralement au dernier moment. Ces délais serrés font que le club n'est pas forcément au courant de la participation d'un rameur ou d'une rameuse. Aussi, il appartient à l'athlète ou à ses parents de s'assurer des conditions de déplacement : point de départ, heures de rendez-vous aller et retour. L'hébergement est généralement pris en charge. De plus, en cas de déplacement d'un équipage dans les voitures particulières, nous rappelons aux parents qu'ils doivent ramener les enfants qu'ils amènent, sauf accords différents en cours de journée.